Zeitschrift: Gazette musicale de la Suisse romande

Herausgeber: Adolphe Henn

Band: 1 (1894)

Heft: 13

Artikel: La musique : à l'exposition nationale de 1896 [fin]

Autor: Humbert, Georges

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1068545

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

GAZETTE MUSICALE

DE LA

SUISSE ROMANDE

Directeur:
ADOLPHE HENN

Rédacteur en chef: GEORGES HUMBERT

Paraissant le $1^{\rm er}$ et le 15 de chaque mois excepté les

15 Mai, Juin, Juillet et Août.

Genève, le 1^{er} Août 1894 N° 43 ABONNEMENTS A L'ANNÉE: Suisse, 4 francs. — Étranger, 5 francs. Le numéro, 25 Centimes.

Tout ouvrage musical envoyé à la Rédaction aura droit, selon son importance, à un compte rendu ou à une mention dans le Bulletin bibliographique.

Adresser tout ce qui concerne la Rédaction directement à M. Georges Humbert, rédacteur en chef, Terreaux-du-Temple, 4, Genève. (Manuscrits, Programmes, Billets, etc.)

Les abonnements sont reçus aux adresses suivantes: GENEVE, Administration, 6, rue Grenus; Agence des journaux, Boulevard du Théâtre; M. Hæring, rue du Marché, 20; M^{mes} Chouet et Gaden, Corraterie; M. Rotschy, Corraterie, et les principales librairies. LAUSANNE, MM. Fætisch frères, rue de Bourg, 35; M. Spiess, place Saint-François, 2; M. Schreiber, rue du Grand-Pont, 2; M. Tarin, rue de Bourg. MONTREUX, M. Hæring, avenue du Kursaal; M. Emile Schlesinger. VEVEY, MM. Fætisch frères, rue d'Italie; M. Emile Schlesinger. NEUCHATEL, Miles Godet, rue Saint-Honoré. — Les annonces sont reçues chez MM. Orell Füssli & C°, Chantepoulet, 25, à Genève et dans leurs succursales.

SOMMAIRE:

La musique à l'Exposition nationale de 1896 (suite et fin), par G. Humbert. — Suisse: Chronique de Genève. — ÉTRANGER: Lettres de Paris, Londres. — Nouvelles diverses. — Programmes. — Bibliographie. — Nécrologie.

LA MUSIQUE

à l'Exposition nationale de 1896.

(SUITE ET FIN)

Le texte de la cantate devra reposer sur une idée suffisamment générale — glorification de l'Art, de la Science, de l'Industrie, — pour que la même œuvre puisse être exécutée à nouveau, lors de la distribution des prix. Quant à sa réalisation musicale, la meilleure nous semble être celle pour chœurs d'hommes avec accompagnement d'orchestre, celle qui, en des circonstances de ce genre, donnerait les résultats les plus satisfaisants, à condition toutefois qu'on renonce à la formation d'une « masse chorale». Nous sommes persuadés, en effet, et chacun en a eu la preuve, lors des dernières grandes fêtes — qu'une «masse chorale» ne saurait, à Genève, exécuter une œuvre artistique avec le soin qu'elle nécessite; tandis que, d'autre part, l'une de nos sociétés se chargerait certainement de réunir les éléments voulus.

Dans la deuxième catégorie de la division que

nous avons adoptée, nous trouvons: « les concerts donnés par les sociétés suisses ou étrangères visitant notre ville ».

Ici encore, l'idée obsédante d'un concours, mais d'un autre genre que le premier, d'un concours à l'image de ceux qu'ont organisés certaines villes de France, a sans doute hanté le cerveau de plusieurs. Un concours! — Mais chacun ne sait-il pas que, depuis quelque vingt ans, depuis le jour où leur nombre s'est accru, sous le patronage mal déguisé d'une association nombreuse de compositeurs de bas étage, les concours, sous prétexte de fêtes d'art, sont devenus de vulgaires et banales réjouissances, ou, ce qui est pire, de viles et honteuses exploitations. Chacun ne sait-il pas, qu'au lieu d'unir les participants, le concours enfante la discorde et la haine?

Renonçons donc à tout projet de ce genre et transformons le concours en festival permanent. Par festival permanent, voici en quelques mots ce que nous entendons: chaque société (ou groupe de sociétés) chorale ou instrumentale, suisse ou étrangère, de quarante membres actifs au minimum, aurait le droit, en s'inscrivant auprès du Comité jusqu'à une date fixée longtemps d'avance, de donner un concert dans l'enceinte de l'Exposition. La date du concert serait fixée d'un commun accord. Le Comité, dans ce cas, pourrait réduire le droit d'entrée

de l'Exposition pour les membres de ces sociétés, faire des démarches auprès des compagnies de transport afin d'obtenir les plus fortes réductions pour les sociétés se rendant à Genève, et enfin, si les ressources pécuniaires le permettent, offrir à chacune d'elles une médaille en argent, en souvenir de son passage.

Ainsi, nous aurions pendant toute la durée de l'Exposition, et à peu de frais, des concerts, en majeure partie populaires, aux programmes variés, et nous donnerions, principalement aux sociétés suisses, l'occasion de se produire devant un public très nombreux, ce qui, on l'avouera sans peine, est de beaucoup préférable à une audition donnée à des gens venus dans le seul but de critiquer et devant un jury plus ou moins compétent et impartial.

C'est dans la troisième catégorie que nous avons groupé les manifestations musicales les plus essentiellement artistiques que comporte notre projet, et c'est dans cette même catégorie que les opinions les plus diverses pourront être émises. Mais n'avons-nous pas, en somme, un mot d'ordre à suivre, et ce mot n'est-il pas: national,—exposition nationale suisse—? Que tout ce qui sera fait concoure donc avant tout à former en quelque sorte une encyclopédie vivante de la musique en Suisse. La Science, l'Industrie nationales auront chacune leur temple, l'Art, en l'une de ses plus immatérielles manifestations, n'a-t-il pas le droit, le devoir d'élever aussi le sien?

Nous ne sommes pas de ceux qui affirment aveuglément l'existence d'un art musical national, en Suisse; ces chauvins auraient grand'peine à prouver leur dire.

Mais si, faute de ressources primordiales, notre petit pays ne possède que peu de talents créateurs véritablement originaux, il ne compte pas moins un certain nombre d'interprètes de valeur qui, par le fait soit de leur caractère, soit de leurs dispositions personnelles, soit du milieu où ils vivent, marquent les œuvres qu'ils reproduisent d'un cachet d'originalité spécial et les rendent intéressantes par leur interprétation même. C'est au talent de ceux-ci et à celui des étrangers en séjour chez nous qui ont rendu de réels services à l'art musical en Suisse, que le Comité devra s'adresser avant tout pour

composer les programmes des concerts dont nous avons encore à parler.

Le cadre que nous nous sommes imposé ne nous permet pas d'entrer dans des détails au sujet de l'organisation de ces concerts; nous nous bornerons à une simple esquisse, et nous laisserons à d'autres, comme tout à l'heure, le soin de s'occuper d'un plan de représentations théâtrales, formant uniquement le vœu de voir monter ou reprendre les œuvres suisses * existantes, ou peut-être créées pour la circonstance.

Les grandes lignes de notre projet, en ce qui concerne les concerts, sont des plus simples, les voici:

Faire exécuter par les sociétés de la ville (Société de chant du Conservatoire, Société de chant sacré, Lyre-Chorale, etc.), avec le concours de l'orchestre, ou par l'orchestre seul, les œuvres des Bischoff, Curti, Doret, Hegar, Huber, Jaques-Dalcroze, Lauber, Munzinger, Plumhof, Stehle, etc., etc. — Donner un certain nombre de concerts d'orchestre avec le concours de solistes et, alternativement, sous la direction des chefs d'orchestre des principales villes suisses: les Hegar, Humbert, Kempter, Meyer, Munzinger, Rehberg, Ræthlisberger, Volkland, etc. Inviter comme solistes pour ces divers concerts des virtuoses suisses ou établis en Suisse et dont la liste suivante, bien loin d'être complète, n'a d'autre but que de donner un aperçu des forces que nous possédons. Chant: Mmes Bonade, Bréval, Gianoli, Guille, Herzog-Welti, L. et C. Ketten, Schulz, Tarquini d'Or, Troyon-Blæsi, Uzielli-Hæring, MM. Burgmeier, Guille, Kaufmann, Paul, Troyon, Warmbrodt; violon et violoncelle: MM. Bargheer, Brun, J. Hegar, Huguenin, Markees, Pahnke, Pantillon, A. Rehberg, Rey, Reymond, Sommer; piano: MM. Freund, Fricker, Gayrrhos, Hegner, Huber, Lochbrunner, W. Rehberg, Staub; orgue: MM. Barblan, Blanchet, Breitenbach, Glaus, Hess, Knecht, Locher, Stehle, Vogl, une quantité d'autres dont les noms nous échappent en ce moment, et plusieurs amateurs genevois dignes de figurer à côté des meilleurs artistes.

Nous n'entendons point, par ce qui précède,

^{&#}x27;Nous n'entendons point par « œuvres suisses », le Guillaume-Tell, de Rossini!!... ni le Winkelried, de Lacombe!!!

repousser toute participation étrangère, ce serait le comble du ridicule; mais il faut à tout prix que la majorité des éléments que nous mettrons en œuvre soient nationaux. Par ce moyen seulement, l'Exposition nationale de 1896 pourra rendre aux artistes musiciens les services réels qu'elle rend aux artistes peintres ou sculpteurs, aux hommes de science, aux industriels et aux commerçants, en accordant aux hommes d'âge une satisfaction bien méritée et en offrant aux jeunes un encouragement, au début d'une carrière souvent ardue, consacrée aux progrès de l'Art dans la patrie.

Georges Humbert.

2000

SUISSE

GENÈVE

Une nouvelle méthode de Solfège.

M. Jaques-Daleroze a donné au mois de juin, dans la salle du Conservatoire, une conférence gratuite sur une nouvelle méthode de solfège de son invention, heureux produit d'une année de professorat. Notre distingué compatriote n'est pas qu'un compositeur de race, c'est aussi à ses heures un savant: témoins ses conférences des dernières années sur des sujets divers d'histoire de la musique, pleines toujours d'aperçus ingénieux, profonds parfois.

Il abordait cette fois-ci un sujet purement technique. Il a su le faire sous une forme attrayante et de facile compréhension. Très habilement d'abord, en artiste auquel aucun domaine de l'art n'est étranger et qu'irritent sans doute les railleries, plus rares aujourd'hui qu'autrefois, fréquentes encore cependant, de certains littérateurs à l'égard de la musique, M. Jaques-Dalcroze a décrit les complications de l'oreille humaine, le rôle des trois mille et quelques fibres de Corti, pour se demander ensuite, à bon droit, si l'hostilité de ceux qui, comme Théophile Gautier, appellent la musique « le plus coûteux des bruits », ne provient pas d'un vice ou d'une insuffisance de conformation du plus compliqué et du plus fragile de nos sens, du seul qu'on n'ait encore trouvé aucun moyen de défendre contre les intrusions fâcheuses, en ce monde plein de discordances. Parlant de ces ennemis de la musique: « Ils n'ont aucune idée — a-t-il dit dans une phrase que notre plume a saisie au passage — du plaisir qu'éprouvent les oreilles mieux douées à suivre dans leur évolution merveilleuse une succession de notes choisies avec art. » Ces mots mettent justement en relief le côté intellectuel du plaisir musical; si ce plaisir a pour condition la perfection matérielle de l'oreille, la musique n'est point pour cela un art tout sensuel, ce qu'aucuns lui reprochent de bonne foi. Le sens joue essentiellement ici, vis-à-vis de l'intelligence, le rôle d'un transmetteur; le conduit auditif et sa machinerie est comme un télégraphe qui ne peut faire comprendre les beautés du discours du plus grand orateur qu'en le transmettant fidèlement, en ne point confondant les lettres diverses des mots.

De la distinction des sons, M. Jaques-Dalcroze a passé au sens du rythme, que la nature a refusé de même à certaines gens et qui, lui aussi, est une condition de ce qu'on pourrait appeler la « musicalité » (la faculté de goûter la musique, et d'en faire de bonne). Et enfin, passant au solfège, le conférencier a montré dans son étude l'étude fondamentale, indispensable, — celle dont, pour moi, il me semble qu'on se contentera le jour où l'on aura compris qu'il ne s'agit pas, en faisant d'une jeune fille une musicienne, de lui apprendre à manier un instrument qui lui serve d'arme à feux dans la lutte pour le mariage, mais qu'il s'agit, tout bonnement, de donner à l'enfant un complément d'éducation en en faisant un être humain complet, dont l'esprit soit ouvert à tout.

Nos lecteurs savent probablement que le solfège, qu'une erreur des programmes de notre Conservatoire fait trop confondre à Genève avec la théorie de la musique, apprend à « solfier », soit à nommer les notes en les chantant, en leur donnant leur hauteur et leur durée exacte. M. Jaques-Dalcroze, chargé l'an dernier d'enseigner ce véritable solfège dans une classe nouvelle destinée aux chanteurs, s'est avisé que les méthodes en usage étaient défectueuses et incomplètes, et voici celle dont il a eu l'idée.

Il fait d'abord, dans tous les exercices, partir ses élèves d'une note déterminée, l'ut, dont s'accommodent le mieux toutes les voix, et après les avoir rompus au chant des diverses notes de la gamme, en successions diatoniques au début, puis en des intervalles de plus en plus malaisés, il aborde l'étude des différents tons par voie de modulations, en partant toujours de l'ut fondamental, au lieu de faire, suivant l'usage, exactement répéter dans un ton ce qui a été solfié dans un autre, après un simple changement de tonique opéré par le maître ou à l'aide d'un instrument. Il conduira par exemple l'élève au ton de sol majeur en diésant le fa et fera chanter d'ut à ut les mêmes notes que dans le ton d'ut, mais avec le fa dièze (et en finissant, je présume, par le sol); de même pour le ton de fa majeur en bémolisant le si, de la mineur en diésant le. sol, et ainsi de suite.

Cette méthode, qui n'exclut pas, dans un second stade de l'enseignement, la solmisation en partant d'une autre note que l'ut, et dans un troisième l'étude spéciale des différents tons, destinée à fortifier le sentiment tonal, a des avantages précieux, et ses résultats aux examens de fin d'année de notre Conservatoire ont, paraît-il, été surprenants: En gravant dans l'esprit de l'élève l'intonation d'une note qui est, au début des études, le point de dé-